



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 24387

Texte de la question

Mme Christine Boutin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'absence de publication du rapport de la Cour des comptes sur l'action de l'ancien délégué interministériel aux rapatriés. Ce rapport a été adressé au Premier ministre le 28 juillet 1998. La presse s'en était fait l'écho, mais il semble que ce rapport soit indisponible. Elle lui demande donc de lui expliquer les raisons pour lesquelles ce rapport est demeuré confidentiel et d'envisager la possibilité de le rendre public.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu demander à la ministre de l'emploi et de la solidarité les raisons pour lesquelles le référé de la Cour des Comptes relatif au fonctionnement de la délégation aux rapatriés (exercices 1994 à 1996) n'avait pas fait l'objet d'une diffusion. Le Gouvernement croit devoir rappeler que le document dont il s'agit a été remis au rapporteur spécial du budget des rapatriés à l'Assemblée nationale dans le cadre de la préparation de la loi de finances pour 1999.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Boutin](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24387

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 21 juin 1999

Question publiée le : 25 janvier 1999, page 397

Réponse publiée le : 28 juin 1999, page 3992